

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Un nouveau site Internet pour la commune d'Anderlecht**

**L'administration communale d'Anderlecht dispose aujourd'hui d'un nouveau site internet, à l'initiative du Bourgmestre Eric Tomas et du Collège échevinal! Outre un habillage plus moderne, la structure et le contenu ont été complètement modifiés afin d'informer les Anderlechtois encore plus efficacement. En voici les principales améliorations.**

#### **Une structure thématique**

Tout le monde n'étant pas accoutumé à la structure d'une administration communale, l'organisation du site internet a été entièrement revue et remplacée par des thèmes pratiques tels que "Vivre et travailler" ou "Santé et aide sociale". De plus, les sous-rubriques de chaque thème sont illustrées par des pictogrammes faciles à identifier et permettant aux personnes sans expérience numérique de trouver aisément une réponse à leurs questions.

#### **Une information simple**

Sachant que l'internaute moyen ne reste que 5 à 6 secondes sur une même page web, nous avons opté pour des textes courts et des questions/réponses telles que "Quand ai-je besoin d'un passeport?" ou "Pour quels travaux faut-il un permis d'urbanisme?".

#### **"Je suis..."**

Outre l'organisation par thèmes, les utilisateurs peuvent également cliquer sur l'onglet "Je suis" et choisir un profil : habitant, journaliste, entreprise ou touriste. Ils y retrouvent alors les informations les plus recherchées par cette catégorie de personnes. Si l'on clique par exemple sur "Touriste", on accède à une série d'informations utiles en tant que touriste comme les musées et attractions, et pas à des informations moins pertinentes pour les visiteurs extérieurs comme la demande d'une carte d'identité.

### **Un moteur de recherche amélioré**

Aujourd'hui, la plupart des gens utilisent un moteur de recherche pour glaner des informations sur internet. Nous avons donc mis cet onglet de recherche en avant et associé plusieurs mots-clés à chaque article afin que les utilisateurs puissent trouver l'information qu'ils recherchent de manière plus efficace et rapide.

### **Un bouton d'avis citoyen**

*“Nous nous réjouissons de présenter aux Anderlechtois un nouveau site internet qui leur permet d'accéder encore plus rapidement à l'information recherchée. Nous souhaiterions également connaître leur avis sur le nouveau site et leurs propositions pour l'améliorer, afin que nous puissions encore mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes”,* souligne le Bourmestre d'Anderlecht Eric Tomas. Un bouton d'avis citoyen a donc été installé sur chaque page du site afin que les habitants pussent signaler tout problème rencontré.

Découvrez notre nouveau site Internet sur [www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be)

---

*Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter  
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,  
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*